

Logement des seniors

Document de base

Contexte et besoins

- En Suisse, la grande majorité des seniors souhaitent vieillir chez eux et être soutenus dans cette volonté.
- Pour pouvoir rester à la maison en bonne santé et de manière autonome jusqu'à un âge avancé, il faut planifier assez tôt, disposer des moyens financiers nécessaires et pouvoir compter sur un accompagnement ponctuel adapté à ses besoins.
- Les exigences en matière de logement évoluent avec l'âge. Des facteurs comme la facilité d'accès aux infrastructures locales et les contacts sociaux gagnent en importance.
- Une planification adéquate est nécessaire au niveau des communes et des villes.

Vieillir chez soi en restant autonome

En Suisse, la grande majorité de la population souhaite vivre à domicile jusqu'à un âge avancé. Plus de 91% des personnes âgées de plus de 65 ans vivent à la maison. Ce chiffre reste stable depuis quelques années, mais la volonté de vieillir chez soi s'est renforcée avec la pandémie de Covid-19. Pro Senectute œuvre depuis plus de 100 ans en faveur de la population âgée. En tant que plus grande organisation spécialisée de prestations au service des personnes âgées en Suisse, nous conseillons les seniors et leurs familles dans plus de 130 bureaux de consultation. Nous soutenons les personnes âgées pour qu'elles puissent continuer à vivre à domicile aussi longtemps que possible. Les services d'aide à domicile des 24 organisations cantonales et intercantionales de Pro Senectute épaulent les seniors dans leur vie quotidienne partout en Suisse. Ce document de base offre une vue d'ensemble des besoins des personnes âgées en matière de logement, des formes d'habitat adaptées aux seniors et du débat politique autour de ces thèmes.

Situation actuelle : faits et chiffres sur le logement des seniors

Trois chambres ou plus

Les personnes de plus de 65 ans habitant à domicile vivent principalement au sein de ménages composés d'un couple ou d'une seule personne. C'est entre 55 et 74 ans que la proportion de personnes propriétaires de leur logement, et non locataires, est la plus élevée. En général, cette proportion augmente avec l'âge. La population âgée est particulièrement satisfaite de ses conditions de logement. Ainsi, le pourcentage d'évaluations positives sur les dix dernières années se situe toujours autour de 90%.

Lorsqu'un déménagement est tout de même envisagé, c'est souvent une réduction de la surface qui est recherchée. La majeure partie de la population âgée vit dans trois pièces ou plus – y compris les personnes vivant seules, qui représentent environ un tiers des plus de 64 ans. Les femmes âgées qui vivent à la maison sont plus souvent seules que les hommes. Cela tient principalement à leur espérance de vie plus élevée et à la différence d'âge dans les relations – les femmes ont en moyenne quelques années de moins que leur partenaire.

Hausse des loyers et montants maximaux pris en compte au titre du loyer

Pour la plupart des gens en Suisse, le loyer représente le plus gros poste de dépense mensuelle. Or, ce poste a encore augmenté en 2023 : après une longue période de taux d'intérêt négatifs, l'Office fédéral du logement a annoncé une augmentation du taux d'intérêt hypothécaire de référence. Ce taux influence le niveau des loyers dans toute la Suisse. Les conséquences sont importantes pour une grande partie de la population, et notamment pour les plus de 179 000 bénéficiaires de prestations complémentaires (PC) à l'AVS. À l'heure actuelle, plus de 300 000 personnes de plus de 65 ans vivent en dessous ou à la limite du seuil de pauvreté en Suisse.

12,3 % de la population âgée perçoit des PC à l'AVS – une prestation sous condition de ressources visant à garantir leur subsistance aux personnes âgées les plus défavorisées financièrement.

L'évolution des loyers et des charges est source d'inquiétude

Lorsque les bénéficiaires de PC ont déjà épuisé les montants maximaux pris en compte au titre du loyer, dont la dernière adaptation remonte à janvier 2021, ils doivent couvrir le reste du loyer, qui entre-temps a augmenté de 6 % en moyenne, avec les maigres moyens dont ils disposent pour leurs besoins vitaux. Aujourd'hui déjà, plus de 26 % des bénéficiaires de PC vivant seuls ne peuvent pas couvrir les coûts du loyer dans les limites des montants maximaux pris en compte au titre du loyer. Pour les couples mariés, ce chiffre est légèrement supérieur à 25 %. De plus, les frais accessoires augmentent également et les factures complémentaires ne sont pas couvertes. Seuls les acomptes sont pris en considération ; ils peuvent dans certains cas être augmentés auprès du bailleur. La pauvreté touche ou menace 12,5 % de la population âgée. L'augmentation des coûts du logement pose également un problème à celles et ceux qui n'ont (juste) pas droit aux PC.

Prestations complémentaires : bon à savoir

En raison de la hausse des prix de l'énergie, il faut s'attendre à ce que les frais accessoires au loyer continuent d'augmenter. Ces charges sont payées par acomptes mensuels.

À la fin de la période de facturation, un décompte final est établi par la gérance. Pour éviter de devoir payer une lourde facture complémentaire l'année suivante, il est judicieux de s'entendre avec la gérance pour pouvoir verser des acomptes plus élevés : ces derniers peuvent être pris en compte comme dépenses lors du calcul des PC, contrairement à la facture

du décompte final, dans la mesure où les montants maximaux au titre du loyer fixés pour la région concernée n'ont pas encore été atteints.

Pro Senectute est à disposition dans toute la Suisse pour vous conseiller sur les questions touchant aux finances et au logement des personnes âgées.

www.prosenectute.ch/chez-vous

Pour savoir si vous avez droit à des PC, utilisez notre calculateur en ligne :



L'entrée en EMS ou en home se fait généralement tard

L'âge moyen d'entrée en EMS est de 81,5 ans. Bien que le nombre de résidents continue d'augmenter en chiffres absolus, même les nonagénaires sont aujourd'hui plus nombreux à vivre à domicile qu'auparavant. À fin 2021, à peine 3 % des personnes âgées de 65 à 80 ans vivaient en EMS. Chez les personnes âgées de plus de 80 ans, cette proportion était d'environ un quart. L'entrée en EMS ne survient souvent que lorsque le besoin de soins et/ou la situation financière l'exigent vraiment. Cela se reflète dans la durée moyenne de séjour, qui est de 2,5 ans.

Besoins de la population âgée en matière de logement

Seniors très satisfaits de leurs conditions de logement

La majeure partie de la population âgée juge tout à fait positive sa situation en matière de logement. Ce haut niveau de satisfaction est resté constant ces dernières années. L'important pour la plupart des seniors est de pouvoir vieillir chez eux. Ils considèrent que la caractéristique la plus importante d'un logement est son confort ; le calme et la proximité des commerces sont un peu moins prioritaires. Pour les personnes disposant de peu de moyens financiers, un loyer modéré revêt également une grande importance. Il est rare qu'un environnement animé ou un logement sans obstacles soient mentionnés comme besoins. Quant à la proximité de la parenté, c'est surtout au sud du pays qu'elle est citée comme un facteur important.

Clarifier à temps la question du logement à la retraite

Souvent, ce n'est que lorsque des problèmes physiques apparaissent qu'on se préoccupe de savoir si son logement est adapté à un âge avancé. Mais son domicile ne convient pas toujours, que ce soit en raison de sa taille, de contraintes architecturales, ou par exemple de la présence de nombreux escaliers. Lorsque les limita-

Sécurité à l'intérieur

- Il ne devrait pas y avoir de marches d'escaliers ou de seuils. Le sol ne doit pas être glissant ; il doit être le plus clair possible et monochrome.
- Les portes devraient présenter une largeur d'au moins 80 cm.
- Un câblage correct des pièces est important, de même qu'un nombre suffisant de prises électriques à une hauteur facilement accessible (entre 0,80 et 1,10 mètre de hauteur).
- La chambre à coucher doit être la plus proche possible de la salle de bains. La salle de bains et les toilettes doivent offrir un niveau de sécurité particulièrement élevé et avoir une surface d'au moins 4 m². Les sols, les baignoires et les douches doivent être antidérapants, même lorsqu'ils sont mouillés. L'idéal est une douche au niveau du sol.
- Il est également important que la robinetterie soit facile à utiliser, p.ex. un robinet à un seul levier ou une douchette extractible. Les murs doivent permettre la fixation de poignées ou de poignées escamotables.
- Dans la cuisine, il faut veiller à ce que l'évier, un plan de travail et la cuisinière se trouvent côte à côte et non pas face à face. Les objets souvent utilisés doivent être si possible rangés à portée de main. Il faut préférer les boutons de cuisinière manuels aux commandes tactiles. Les armoires de cuisine supérieures ne doivent pas être installées trop haut.
- Dans tout le logement, il faut particulièrement prévenir les risques de chute. Pour une meilleure sécurité, il convient d'enlever les tapis et de ne pas placer de meubles dans les zones de passage.
- Les mains-courantes permettent d'accroître encore la sécurité. Dans les escaliers en particulier, il convient d'en installer de chaque côté. Le haut et le bas des escaliers devraient porter un marquage contrasté.



Nos check-lists pour vous aider à transformer votre logement ou en choisir un nouveau :



tions physiques vont croissant, se pose alors la question d'une transformation ou d'un déménagement. Il s'agit d'évaluer si et comment il est possible de rester dans son appartement ou sa maison en tenant compte de différents facteurs tels que l'absence d'obstacles, la possibilité de réaménagement, l'accessibilité ou encore l'intégration dans un quartier. En cas de déménagement, la réflexion se concentre souvent sur la proximité de son entourage personnel, l'accessibilité des infrastructures nécessaires au quotidien et la familiarité avec l'environnement résidentiel.

Sécurité à l'extérieur

- Les chemins doivent être les plus courts possible. Idéalement, le logement est situé à proximité des transports publics, des commerces, du médecin, de la pharmacie, de la poste et de la banque.
- L'accès à la maison ou à l'appartement doit être facile et bien éclairé, sans route, chemin ou escalier pentu. Les portes lourdes devraient être équipées d'une gâche électrique.
- Les vestibules, les portes et les zones de passage doivent offrir suffisamment d'espace. Les ascenseurs facilitent le déplacement en permettant d'éviter les marches et les seuils.

Formes d'habitat pour seniors : en pleine mutation

La manière dont on souhaite se loger fait partie des questions les plus importantes qui se posent après le départ à la retraite. Il est donc essentiel de se pencher sur cette question assez tôt. Il est très difficile de trouver un logement adapté aux personnes âgées du jour au lendemain, car l'offre est rare, que ce soit en ville, dans les agglomérations ou à la campagne. La disponibilité de ce genre de logements a toutefois fortement évolué au cours des dernières années : l'offre s'est diversifiée et couvre désormais davantage les besoins de la population âgée. On trouve trois formes principales d'habitat : le logement en institution, avec des soins complets garantis par contrat, le logement organisé, avec des offres et des services pour les personnes âgées, et le logement privé.

Tandis que l'habitat institutionnel se concentre de plus en plus sur les dernières années nécessitant une assistance et des soins, et que les seniors vivent de plus en plus longtemps chez eux – parfois avec un soutien –, le logement organisé est en plein développement. Outre le désir plus ou moins grand d'autonomie, le besoin de sécurité joue un rôle considérable dans le choix du type de logement.

Logement au domicile actuel

La plupart des seniors souhaitent vivre chez eux jusqu'à un âge avancé. Ils se sentent à l'aise dans leur environnement familial et peuvent généralement compter en cas de besoin sur le soutien de leur famille, de leur voisinage et de leur réseau social. Un logement et un environnement sans obstacles permettent de rester autonome et de participer à la vie sociale, même avec des limitations croissantes, et offrent la possibilité de rentrer à la maison après un séjour à l'hôpital. Les coûts occasionnés par l'adaptation de son logement ou par un déménagement ont toutefois souvent pour conséquence que l'on renonce à passer à une forme de logement plus adaptée.

Logement pour seniors

Les appartements pour personnes âgées sont de petites unités construites selon les principes de l'absence d'obstacles, idéalement situées à proximité de commerces et de transports publics. L'absence d'obstacles et la situation centrale permettent de favoriser l'autonomie, même quand la mobilité diminue. Les autres services d'assistance doivent être organisés de manière privée.

Logement pour seniors pourvu de services collectifs

Cette forme d'habitat tient compte du besoin individuel de sécurité, qui augmente avec l'âge. Un montant forfaitaire est perçu mensuellement pour les prestations de base telles qu'un point ou une personne de contact avec heures de présence sur place, ou une veille 24 heures sur 24 en cas d'urgence. D'autres prestations optionnelles sont facturées séparément selon les besoins.

Colocation pour seniors

Un grand appartement familial est partagé par plusieurs parties. Des prestations de soutien mutuelles sont fournies sur une base volontaire ou font l'objet d'un accord entre les occupants. Les autres services d'accompagnement doivent être organisés de manière privée, comme c'est le cas pour d'autres formes de logement.

Régler les questions relevant du droit du bail

Les colocations pour seniors, en particulier, nécessitent de régler certaines questions relevant du droit du bail. Une variante consiste à faire signer le contrat de bail à toutes les parties en tant que preneuses de bail sur un pied d'égalité.

Cela signifie que les parties ne peuvent résilier le bail ou

conclure un nouveau contrat que toutes ensemble si un membre souhaite résilier le contrat ou qu'un nouveau membre doit être intégré. Autre option : la sous-location. Une seule partie à la colocation conclut le contrat avec la gérance, et conclut ensuite des contrats avec les autres membres qui sont alors ses sous-locataires.

Logement en cluster	Il s'agit de petites unités d'habitation privatives, avec salle de bain et petite cuisine, agrégées à un grand appartement offrant des espaces de vie communs. Des prestations de soutien mutuel s'échangent sur une base volontaire ou font l'objet d'un accord entre les occupants.
Logement communautaire pour seniors	Regroupement d'unités d'habitation privatives qui disposent d'espaces de vie à usage et gestion communs (par exemple grande cuisine-séjour commune). Des prestations de soutien mutuel s'échangent sur une base volontaire ou font l'objet d'un accord entre les occupants.
Projet intergénérationnel	Cette offre permettant de créer des liens entre les générations existe en particulier dans les lotissements en coopérative. Elle s'appuie notamment sur une architecture favorisant la vie en communauté et les rencontres, l'absence d'obstacles et un voisinage solide. Une culture participative favorise une cohabitation vivante.
Réaménagement du logement en propriété	Une maison individuelle peut être équipée d'une unité d'habitation supplémentaire par des travaux de transformation ou d'extension, ou par exemple par la construction d'une annexe dans le jardin. Les personnes âgées peuvent ainsi emménager dans un petit logement adapté, dans un environnement familial, tandis que l'habitation principale est libérée pour une famille.
Un toit contre de l'aide	Avec ce concept, des personnes âgées mettent une pièce de leur habitation à la disposition d'une personne plus jeune. Une partie ou la totalité du loyer est versée sous forme de prestations de service ou d'aide. Ce type de logement favorise les échanges intergénérationnels et lutte contre le risque d'isolement.
EMS	Cette forme de logement stationnaire est régie par un contrat comprenant une prise en charge complète 24 heures sur 24. Les EMS sont des formes d'habitat majoritairement destinées à des personnes très âgées, qui ont besoin soit de soins complets, soit d'un quotidien accompagné et structuré.
Groupe de logements médicalisés	Cette forme de logement stationnaire est régie par un contrat comprenant une prise en charge complète 24 heures sur 24. Dans un grand appartement, huit à douze personnes trouvent les qualités d'un logement familial. Ce type de logement convient également aux personnes ayant des besoins particuliers, par exemple atteintes de démence.

Le logement des seniors devient un sujet politique

Selon l'étude « Accompagnement à domicile : besoins et coûts » de Pro Senectute Suisse, trois facteurs sont déterminants pour que toutes les personnes âgées puissent vivre longtemps et de manière satisfaisante dans leur domicile :

1. Un environnement adéquat
2. Des finances suffisantes
3. Une offre d'accompagnement adaptée aux besoins

Accompagnement pour un maintien à domicile prolongé

Selon l'étude, 42 %, soit plus de 660 000 personnes de plus de 62 ans, ont besoin d'au moins une prestation d'accompagnement pour pouvoir vieillir de manière autonome à la maison. Toutefois, contrairement aux soins, les services d'accompagnement ne sont pas financés par la loi sur l'assurance-maladie.

Par extrapolation, un accompagnement qui répondrait aux besoins de tous les seniors vivant à domicile en Suisse coûterait entre 4,2 et 5,6 milliards de francs par an. Dans ce contexte, il faut mentionner l'effet préventif d'un accompagnement à domicile ponctuel et adapté aux besoins. Il est prouvé qu'un accompagnement adéquat des personnes âgées contribue au maintien de capacités importantes, de la mobilité et de l'autonomie, et a un effet positif sur la santé psychique et physique. Un accompagnement ciblé à domicile permettrait en outre de retarder voire d'éviter de nombreuses entrées en EMS.

L'accompagnement attire l'attention du monde politique

Plusieurs interventions parlementaires abordent le thème de l'accompagnement à domicile et du logement. Les cantons ont commencé à travailler sur le sujet. Sur le plan politique cependant, de plus en plus de voix réclament une vue d'ensemble des défis posés par la part croissante de la population ayant atteint l'âge de la retraite. Il s'agit en particulier du logement des seniors, du maintien à domicile ainsi que de la prise en charge ambulatoire en faveur d'une entrée plus tardive en EMS, et donc d'une réduction des coûts de la santé.

Une stratégie nationale s'impose

En 2023, une motion a été déposée aussi bien au Conseil national qu'au Conseil des États demandant une stratégie nationale en matière d'accompagnement et de logement dans les domaines de la vieillesse et du handicap. Cette motion veut charger le Conseil fédéral d'élaborer, en collaboration avec les cantons et les acteurs de la société civile, une stratégie nationale en matière d'accompagnement et de logement dans les domaines de la vieillesse et du handicap. À cet égard, autant la dimension de politique sociale que la dimension de la santé doivent être intégrées.

Le logement des personnes âgées doit figurer à l'ordre du jour politique

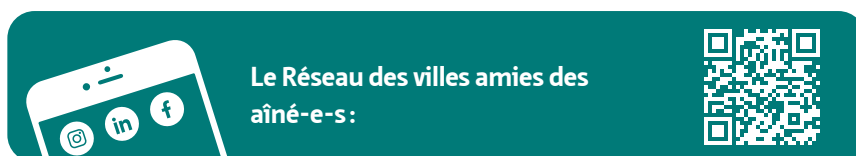
La pénurie de logements fait également l'objet de débats politiques récurrents, notamment la question de la régulation et de l'influence sur le marché du logement. Au niveau national, l'Office fédéral du logement (OFL) a déclaré en mai 2023 que la pénurie de logements n'était « pas encore dramatique ». Le marché du logement est cependant tendu dans certaines régions, notamment dans les zones urbaines.

En ce qui concerne la politique du logement ou l'aménagement du territoire, les défis démographiques n'ont pas encore été totalement intégrés par la politique. Ainsi, diverses interventions montrent que l'augmentation des loyers et la demande de logements à prix modérés dans les agglomérations et les zones urbaines retiennent désormais l'attention.

Les villes suisses s'attellent à la question

La construction et la promotion de logements adaptés aux seniors est actuellement un thème à la mode. Cela relève cependant de la compétence des communes, et les modalités varient ainsi fortement à travers le pays. Le Réseau des villes amies des aîné-e-s, créé en 2012, s'est donné pour mission de fournir une vue d'ensemble et de sensibiliser à cette problématique. Quelque 90 spécialistes de 50 villes suisses, dont plusieurs membres d'exécutifs, se sont réunis à l'invitation de la Ville de Berne, et ont discuté avec des professionnels d'universités, de hautes écoles et de l'OMS de leurs expériences en matière de conception urbaine favorable aux seniors.

Depuis 2015, le réseau est une commission de l'Union des villes suisses et promeut la diffusion du concept de l'OMS pour des villes amies des aînés. Il s'agit notamment d'aménager l'espace urbain de manière à le rendre favorable aux seniors et d'intégrer la population âgée dans les villes suisses.



Les logements sans obstacles sont une denrée rare

Pour diverses raisons et dans différentes situations, de nombreux seniors ont besoin d'un logement sans obstacles mais n'en trouvent pas. Ainsi, des personnes à mobilité réduite sont parfois contraintes d'entrer en institution pour pouvoir vivre de manière adaptée à leur âge. Cette situation a poussé le Centre spécialisé suisse pour une architecture sans obstacles à lancer en 2023 le plan d'action « Habitat pour tous – sans obstacles ».

Les prix des loyers et de la propriété sont problématiques en cas de changement de logement

Peu à peu, le sujet de la réduction de la taille des logements pour les personnes âgées est porté sur la scène politique. Le passage d'une maison individuelle ou d'un grand appartement à un logement plus petit et adapté aux seniors n'est généralement pas intéressant financièrement, car c'est alors souvent un bail de longue durée qui est résilié, et un loyer par conséquent peu élevé. En Suisse, les loyers ont augmenté en moyenne de 30 % entre 2000 et 2021. Les prix des logements en propriété ont même augmenté de plus de 80 %.

L'aménagement du territoire joue un rôle dans le coût de l'habitat

Le Center for Regional Economic Development (CRED) de l'Université de Berne a étudié en automne 2023 les causes de l'augmentation des coûts du logement, en se concentrant sur l'aménagement du territoire. L'étude « Causes de l'augmentation des coûts du logement en Suisse – gros plan sur l'aménagement du territoire » souligne que l'aménagement du territoire joue un rôle modérateur sur le marché de l'immobilier, par son influence sur l'activité de construction et donc sur les coûts du logement. L'augmentation de la demande de logements est un facteur favorisant la hausse des coûts. Dans ce contexte, la réduction de la dimension du logement, souvent souhaitée par les personnes

Logement en propriété : penser à l'avenir

Le souhait de vieillir chez soi implique des obligations : il est notamment important d'entretenir le logement et d'établir ses dernières volontés. En Suisse, 75 % des personnes renoncent à enregistrer leurs volontés sous une forme contraignante, ce qui entraîne l'application automatique du droit successoral. Un testament permet de régler l'attribution de ses biens et de veiller à ce que ses propres souhaits soient respectés dans le cadre du droit successoral légal.

Même en cas d'entrée ultérieure en maison de retraite ou en EMS, il convient de clarifier suffisamment tôt les questions relatives à la propriété de son logement et de chercher une solution adaptée à la situation familiale. Il faut veiller à ce que cette solution ne soit pas considérée comme une renonciation à la fortune (dessaisissement). En effet, en cas de perception ultérieure de PC, par exemple pour pouvoir couvrir les frais d'EMS, ce dessaisissement serait pris en compte dans le calcul du montant des PC.

Il est important de réfléchir assez tôt aux points suivants :

- **En cas de vente** : comment gérer une hypothèque existante ?
- **En cas de passage d'une maison en propriété à un appartement en propriété** : comment organiser le financement en parallèle ?
- **En cas de nouvelle hypothèque** : la caisse de pension propose-t-elle une hypothèque résiliable à tout moment, contrairement à la banque ?

Le législateur souhaite permettre aussi aux **bénéficiaires de PC** d'habiter leur propre logement, car un déménagement, surtout dans un EMS, entraîne des dépenses supplémentaires. C'est la raison pour laquelle une franchise est prévue, qui peut être déduite pour un bien immobilier habité par son propriétaire. Les personnes qui possèdent une maison ou un appartement peuvent en outre faire valoir dans leur demande de PC les dépenses suivantes : valeur locative, frais accessoires, intérêts hypothécaires.



Voir notre publication
« Testament : ce qu'il faut
savoir » :



âgées, la croissance démographique ainsi que les besoins individuels en matière de logement jouent un rôle.

Pénurie de terrains à bâtir dans les communes

L'aménagement du territoire peut exercer une influence à ce niveau. Il limite la disponibilité des terrains à bâtir et les capacités d'accueil des zones à bâtir. Il contrôle ainsi la flexibilité avec laquelle l'offre de logements peut s'adapter à l'évolution de la demande. Si l'aménagement du territoire est trop strict, l'offre ne peut pas réagir avec autant de flexibilité à une forte augmentation de la demande. Cela peut entraîner une hausse des coûts de logement à long terme. Tout cela a également des répercussions sur l'offre de logements adaptés aux personnes âgées. En l'absence de terrains à bâtir et donc de zones constructibles, ou si le coût du logement est trop élevé, il n'y a pas ou trop peu de logements abordables pour les personnes âgées. Des revendications politiques se sont toutefois fait entendre récemment dans les cantons de Bâle-Ville, Saint-Gall, Zurich et Thurgovie, entre autres, pour que soit encouragée la construction de formes d'habitat adaptées aux personnes âgées, et pour que l'on tienne compte des besoins de la population âgée dans l'aménagement du territoire.

Une boussole pour la politique des communes en matière de vieillesse

Il est essentiel que les seniors trouvent des logements adaptés et abordables dans leur région. Une politique globale des communes en matière de vieillesse devrait contribuer à ce que tout le monde puisse vivre de manière autonome jusqu'à un âge avancé. Pour favoriser ces développements, Pro Senectute Suisse a élaboré avec la Haute école de Lucerne le Compas pour la politique communale de la vieillesse. Cet outil doit sensibiliser les communes à l'importance des questions de politique de la vieillesse et les motiver à aborder leur tâche de régulation par une stratégie réfléchie. Il s'agit d'un instrument permettant de mettre à la disposition des communes des bases décisionnelles exhaustives pour une politique de la vieillesse moderne et tournée vers l'avenir.

Le Compas pour une politique communale de la vieillesse fonctionne selon un processus standardisé : la première étape consiste à analyser la politique actuelle de la commune en matière de vieillesse et son potentiel de développement. Les résultats sont présentés sous la forme d'un portrait de la commune. Dans un deuxième temps, les responsables des communes décident, sur la base de cet état des lieux, quels outils d'analyse supplémentaires ils souhaitent utiliser. À la fin du processus, la commune dispose d'une base solide pour planifier sa politique en matière de vieillesse.



Plus d'informations sur le Compas pour une politique communale de la vieillesse :



Encourager les espaces de vie intergénérationnels

Il faut également citer les démarches comme celle de Pro Senectute canton de Lucerne, par exemple, qui accompagne grâce à son nouveau concept « LebensRaum » les communes, les organismes responsables, les coopératives, les organisations, mais aussi les investisseurs et les particuliers dans le développement, la planification et la réalisation d'espaces de vie et d'habitat modernes. Une équipe interdisciplinaire réunit les connaissances en matière d'architecture, de travail social et de culture sociale concernant la vie et l'habitat des personnes âgées. À partir d'analyses méthodiques, elle élabore des visions d'avenir intégrant des constructions et des espaces de vie adaptés aux seniors.



De nouveaux espaces de vie
pour les exigences de demain :



Pro Senectute vous conseille pour toutes les questions touchant au logement des seniors

Les 130 bureaux de consultation des 24 organisations cantonales et intercantionales de Pro Senectute répondent à toutes les questions relatives au logement des personnes âgées, en proposant des conseils et un soutien adapté aux besoins pour le quotidien à domicile. Les diverses prestations de Pro Senectute apportent une aide ciblée pour pouvoir vivre le plus longtemps possible chez soi, en bonne santé et de manière autonome* :

- Conseil dans tous les domaines liés à la vieillesse
- Service de repas à domicile
- Service de visite
- Service de transport
- Soutien pour le quotidien (logement, ménage)
- Service de déménagement
- Consultation sociale
- Moyens auxiliaires
- Conseil sur le logement
- Aide administrative

* L'offre de prestations peut varier selon les cantons.



Pro Senectute épaulé toutes les personnes âgées, dans toutes les régions. Infoline 058 591 15 15 ou sur Internet :



Conclusions : le logement des seniors doit être au cœur de la politique communale en matière de vieillesse

- En Suisse, la grande majorité des seniors souhaitent vieillir chez eux et être soutenus dans cette volonté.
- Pour pouvoir rester à la maison en bonne santé et de manière autonome jusqu'à un âge avancé, il faut planifier assez tôt, disposer des moyens financiers nécessaires et pouvoir compter sur un accompagnement ponctuel adapté à ses besoins.
- Les exigences en matière de logement évoluent avec l'âge. Des critères comme la facilité d'accès aux infrastructures locales et les contacts sociaux gagnent encore en importance.
- Cela exige une planification adéquate au niveau des communes et des villes.

Impressum

Éditrice : Pro Senectute Suisse, département « Innovation & Politique »,
rédaction : Alexander Widmer, Tatjana Kistler, Eliane Müller, Udo Allgaier,
Corinne Hafner Wilson

Pro Senectute Suisse
Lavaterstrasse 60
8002 Zurich
www.prosenectute.ch/politique
E-mail : innopol@prosenectute.ch

1^{re} édition : janvier 2024

Avec ses documents de base, Pro Senectute Suisse traite des thèmes actuels de la politique de la vieillesse et les met en perspective. Pro Senectute Suisse s'engage à utiliser un langage non discriminatoire.